

# Comptes consolidés





7 Boulevard Driss Slaoui,  
20160 – Casablanca  
Maroc



119, Bd Abdelmoumen, 5<sup>ème</sup> étage, N°39  
20360 – Casablanca  
Maroc

# **Groupe BANK OF AFRICA - BMCE GROUP**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

Aux Actionnaires de  
**Groupe BANK OF AFRICA -BMCE GROUP**  
140 Avenue Hassan II  
Casablanca

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de BANK OF AFRICA et de ses filiales (le groupe), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 40.426.437, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 5.514.079.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

BANK OF AFRICA S.A dispose, au 31 décembre 2025, d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de dation, pour un montant total de 1 milliard de dirhams présentant des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

## Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre le point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons déterminé que les points décrits ci-après constituent des points clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

Risque identifié	Notre réponse d'audit
<p><b>Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle</b></p> <p>Les crédits à la clientèle exposent le groupe à un risque de pertes potentielles si les clients ou les contreparties s'avèrent dans l'incapacité d'honorer leurs engagements financiers.</p> <p>Des provisions destinées à couvrir ce risque sont constituées par le groupe. Ces dépréciations sont déterminées selon les dispositions de la norme IFRS 9 Instruments financiers et le principe des pertes de crédit attendues.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer les critères de classement des encours en buckets 1, 2 et 3 ;</li> <li>- Estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes buckets;</li> <li>- Etablir des projections macro-économiques qui sont intégrées à la fois dans les critères de dégradation et dans la mesure des pertes attendues.</li> </ul> <p>Les informations concernant notamment la reconnaissance et les modalités d'estimation des pertes de crédit attendues sont principalement détaillées dans le résumé des principales méthodes comptables des notes annexes.</p> <p>Au 31 décembre 2025, l'encours total brut des prêts et créances sur la clientèle exposés au risque de crédit s'élève à MMAD 252.736 ; le</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et testé les contrôles clés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Nous avons concentré nos travaux sur les encours et/ou portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles.</p> <p>Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier la conformité à la norme IFRS 9 - Instruments financiers des principes mis en œuvre par le groupe ;</li> <li>- Prendre connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau du groupe ;</li> <li>- Conduire des tests sur une sélection de modèles mis en œuvre par le groupe ;</li> <li>- Analyser les principaux paramètres et règles retenus par le groupe pour la classification des encours au 31 décembre 2025 (buckets 1, 2 et 3) ;</li> <li>- Tester le calcul des pertes attendues sur une sélection de crédits en buckets 1 et 2 ;</li> <li>- Tester les principales hypothèses retenues pour l'estimation de dépréciations relatives à des crédits classés en bucket 3.</li> </ul>

<p>montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 21.886.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes du groupe (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	
<p><b>Evaluation du goodwill</b></p> <p>Au 31 décembre 2025, le goodwill est inscrit dans les états financiers consolidés pour une valeur nette comptable de MMAD 1.018, soit 3% des capitaux propres consolidés du groupe. Ces actifs incorporels ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an à la clôture de l'exercice, tel que mentionné dans le résumé des principales méthodes comptables des notes annexes.</p> <p>Comme indiqué dans l'annexe aux comptes consolidés, le test de dépréciation annuel se fonde sur la valeur recouvrable de chaque groupe d'actifs testé, déterminée sur la base de prévisions de flux de trésorerie nets futurs actualisés, nécessitant l'utilisation d'hypothèses, estimations ou jugements.</p> <p>Nous avons considéré l'évaluation du goodwill comme un point clé de l'audit, compte tenu de l'importance de ces actifs dans les états financiers consolidés du groupe et l'importance des jugements de la direction dans la détermination des hypothèses de flux de trésorerie et la probabilité de réalisation des prévisions retenues.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté en un examen des évaluations déroulées dans le cadre de l'appréciation de la valeur des Goodwill inscrits dans l'actif du groupe.</p> <p>Nos procédures ont été axées sur l'examen des principales hypothèses retenues dans les travaux d'évaluation, notamment en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les projections futures en se basant sur les réalisations historiques, l'environnement économique et la cohérence de ces éléments avec les hypothèses de croissance retenues ;</li> <li>- Les taux d'actualisation retenus par les organes de direction.</li> </ul>

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2026

### Les commissaires aux Comptes

**FIDAROC GRANT THORNTON**

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss Slaoui Casablanca  
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

**Faiçal MEKOUAR**  
Associé

**BDO**

BDO  
Bureau n° 091 Casablanca

**Amine BAAKILI**  
Associé

## I. BILAN CONSOLIDÉ, COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ, ETAT DU RÉSULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE ET RÉSUMÉ DES NORMES COMPTABLES

### 1.1. BILAN IFRS

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2025 ont été approuvés par le Conseil d'Administration tenu en date du 27 Mars 2026.

<b>ACTIF IFRS</b>		<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>4.1</b>	<b>24 108 086</b>	<b>21 190 824</b>
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>		-	-
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	4.2	57 781 980	58 960 670
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	2 468 478	1 720 743
<b>Instruments dérivés de couverture</b>		-	-
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>		-	-
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	4.3	779 247	713 984
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4.3	7 179 503	6 949 970
<b>Titres au coût amorti</b>	<b>4.4</b>	<b>46 514 657</b>	<b>44 929 732</b>
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti</b>	<b>4.5</b>	<b>34 836 085</b>	<b>35 151 660</b>
<b>Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti</b>	<b>4.5</b>	<b>230 849 356</b>	<b>225 617 043</b>
<b>Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux</b>		-	-
<b>Placements des activités d'assurance</b>		-	-
<b>Actif d'impôt exigible</b>	<b>4.8</b>	<b>1 759 973</b>	<b>1 406 755</b>
<b>Actif d'impôt différé</b>	<b>4.8</b>	<b>2 669 784</b>	<b>2 610 179</b>
<b>Comptes de régularisation et autres actifs</b>	<b>4.9</b>	<b>12 462 536</b>	<b>8 395 221</b>
<b>Actifs non courants destinés à être cédés</b>		-	-
<b>Participations dans les entreprises mises en équivalence</b>	<b>4.10</b>	<b>1 085 358</b>	<b>1 008 702</b>
<b>Immeubles de placement</b>	<b>4.11</b>	<b>3 113 599</b>	<b>3 314 403</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4.11</b>	<b>9 294 030</b>	<b>8 693 686</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4.11</b>	<b>1 757 020</b>	<b>1 597 149</b>
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>4.12</b>	<b>1 018 097</b>	<b>1 018 097</b>
<b>TOTAL ACTIF IFRS</b>		<b>437 677 787</b>	<b>423 278 818</b>

(en milliers de DH)

<b>PASSIF IFRS</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>			
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>			
- Passifs financiers détenus à des fins de transactions		-	-
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
<b>Instruments dérivés de couverture</b>			
<b>Titres de créance émis</b>	<b>4.7</b>	<b>12 333 680</b>	<b>11 723 938</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>4.5</b>	<b>71 016 843</b>	<b>80 247 308</b>
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>4.6</b>	<b>275 841 273</b>	<b>257 627 725</b>
<b>Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux</b>		-	-
<b>Passif d'impôt courant</b>	<b>4.8</b>	<b>2 423 616</b>	<b>2 036 293</b>
<b>Passif d'impôt différé</b>	<b>4.8</b>	<b>1 292 471</b>	<b>1 226 720</b>
<b>Comptes de régularisation et autres passifs</b>	<b>4.9</b>	<b>20 066 350</b>	<b>19 579 349</b>
<b>Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés</b>		-	-
<b>Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance</b>		-	-
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>4.13</b>	<b>2 188 574</b>	<b>1 876 793</b>
<b>Subventions - fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		-	-
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>4.6</b>	<b>12 088 543</b>	<b>12 145 994</b>
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>397 251 350</b>	<b>386 464 120</b>
<b>Capitaux propres</b>			
<b>Capital et réserves liées</b>		<b>22 177 528</b>	<b>21 375 867</b>
<b>Réserves consolidées</b>		-	-
- Part du groupe		4 930 178	3 449 115
- Part des minoritaires		6 428 490	5 642 190
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		-	-
- Part du groupe		873 102	877 045
- Part des minoritaires		503 060	494 375
<b>Résultat de l'exercice</b>		-	-
- Part du groupe		3 813 552	3 427 420
- Part des minoritaires		1 700 527	1 548 686
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>		<b>40 426 437</b>	<b>36 814 698</b>
<b>TOTAL PASSIF IFRS</b>		<b>437 677 787</b>	<b>423 278 818</b>

(en milliers de DH)

## 1.2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Compte de Résultat IFRS	Note	déc.-25	déc.-24
Intérêts et produits assimilés		20 931 865	20 367 886
Intérêts et charges assimilées		-6 608 893	-7 184 574
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>2,1</b>	<b>14 322 972</b>	<b>13 183 312</b>
Commissions perçues		5 053 713	4 766 379
Commissions servies		-872 118	-850 427
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>2,2</b>	<b>4 181 595</b>	<b>3 915 952</b>
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		-	-
<b>Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeurs par résultat</b>	<b>2,3</b>	<b>1 010 858</b>	<b>827 800</b>
<i>Gains ou pertes nettes sur actifs/passifs de transactions</i>		833 821	726 969
<i>Gains ou pertes nettes sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat</i>		177 037	100 831
<b>Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres</b>	<b>2,4</b>	<b>265 672</b>	<b>234 465</b>
<i>Gains ou pertes nettes sur instruments de dettes comptabilisés en CP recyclables</i>		-	-
<i>Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables</i>		265 672	234 465
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financier à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par CP en actifs financier à la juste valeur par résultat			
Produit net des activités d'assurance			
Produit net des autres activités	2,5	1 201 504	1 091 930
Charges des autres activités	2,5	-643 854	-536 885
<b>Produit net bancaire</b>		<b>20 338 747</b>	<b>18 716 574</b>
Charges générales d'exploitation	2,6	-8 233 620	-7 760 566
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2,6	-1 071 889	-929 472
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>		<b>11 033 238</b>	<b>10 026 536</b>
Coût du risque	2,7	-3 287 621	-3 177 600
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>7 745 617</b>	<b>6 848 936</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		156 671	141 150
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2,8	-230	-9 809
Variations de valeur des écarts d'acquisition			
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>7 902 059</b>	<b>6 980 277</b>
Impôt sur les résultats	2,9	-2 387 980	-2 004 171
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou encore en cession			
<b>Résultat net</b>		<b>5 514 079</b>	<b>4 976 106</b>
Résultat Hors-groupe		1 700 527	1 548 686
<b>Résultat net - Part du groupe</b>		<b>3 813 552</b>	<b>3 427 420</b>

(en milliers de DH)

## 1.3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 31/12/2025								
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2023</b>	2 125 656	18 535 917	0	6 993 522	-906 509	26 748 586	7 145 231	33 893 817
Changement de méthodes comptables								
<b>Capitaux propres d'ouverture 01.01.2024</b>	2 125 656	18 535 917	0	6 993 522	-906 509	26 748 586	7 145 231	33 893 817
Opérations sur capital	32 207	682 087		-714 294		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-850 569		-850 569	-765 381	-1 615 950
<b>Résultat de l'exercice</b>				3 427 420		3 427 420	1 548 686	4 976 106
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					157 495	157 495	2 422	159 917
Ecart de conversion					-232 595	-232 595	-185 656	-418 251
<b>Gains ou pertes latents ou différés</b>	0	0	0	0	-75 100	-75 100	-183 234	-258 334
<b>Variation de périmètre</b>				-29 707		-29 707	-1 219	-30 926
<b>Autres variations</b>				-91 183		-91 183	-58 832	-150 015
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2024</b>	2 157 863	19 218 004	0	8 735 189	-981 609	29 129 447	7 685 251	36 814 698
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur instruments financiers)								
<b>Capitaux propres d'ouverture 01.01.2025</b>	2 157 863	19 218 004	0	8 735 189	-981 609	29 129 447	7 685 251	36 814 698
Opérations sur capital	44 956	756 705		-801 661		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-1 085 682		-1 085 682	-903 636	-1 989 318
<b>Résultat de l'exercice</b>				3 813 552		3 813 552	1 700 527	5 514 079
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					-92 718	-92 718		-92 718
Ecart de conversion					92 042	92 042	50 772	142 814
<b>Gains ou pertes latents ou différés</b>	0	0	0	0	-676	-676	50 772	50 096
<b>Variation de périmètre</b>				0		0		0
<b>Autres variations</b>				-62 281		-62 281	99 164	36 883
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2025</b>	2 202 819	19 974 709	0	10 599 117	-982 285	31 794 360	8 632 078	40 426 438

(en milliers de DH)

## 1.4. ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	déc -25	déc -24
<b>Résultat net</b>	5 514 079	4 976 106
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat</b>	142 814	-418 251
Écart de conversion	142 814	-418 251
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</b>	-92 718	159 917
Écart actuariels sur les régimes à prestations définis		
Éléments évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-92 718	159 917
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	50 096	-258 334
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	5 564 175	4 717 772
Part du groupe	3 812 876	3 352 320
Part des intérêts minoritaires	1 751 299	1 365 452

(en milliers de DH)

## 1.5. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2025

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	NOTE	31/12/2025	31/12/2024
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>7 902 058</b>	<b>6 980 278</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2.6	893 206	726 092
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	2.7	-129 747	77 635
+/- Dotations nettes aux provisions	2.7	2 629 533	2 228 797
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4.10	-156 671	-140 597
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		-574 252	378 610
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		-	-
+/- Autres mouvements		43 068	-651 345
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>		<b>2 705 137</b>	<b>2 619 192</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés		-16 863 997	85 537
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		9 250 417	841 616
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		1 577 509	-4 460 297
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		-2 403 426	2 797 787
- Impôts versés		-2 262 578	-1 855 381
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>		<b>-10 702 075</b>	<b>-2 590 738</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>		<b>-94 879</b>	<b>7 008 732</b>
+/- Flux liés aux Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		139 255	-58 700
+/- Flux liés aux immeubles de placement		4 529	-2 352
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		-2 230 281	-1 001 711
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-2 086 497</b>	<b>-1 062 763</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		-2 729 673	-1 928 905
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-861 194	1 373 517
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>-3 590 867</b>	<b>-555 388</b>
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		123 147	-384 634
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>-5 649 096</b>	<b>5 005 947</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>		<b>24 023 722</b>	<b>19 017 775</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4.1	21 190 824	18 474 878
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		2 832 898	542 897
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>		<b>18 374 626</b>	<b>24 023 722</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4.1	24 108 086	21 190 824
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		-5 733 460	2 832 898
<b>Variation de la trésorerie nette</b>		<b>-5 649 096</b>	<b>5 005 947</b>

(en milliers de DH)

## 1.6. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

### 1.6.1. Normes comptables applicables :

Le Groupe a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

#### 1.6.1.1. Principes de consolidation

##### a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;

La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;

Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.

Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

##### b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration (intégration globale ou mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 31 Décembre 2025, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

##### c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

#### Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

#### Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

#### d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

##### Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

##### Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

##### Ecart d'acquisition

À la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

##### Évaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

Au 31 décembre 2025, le Groupe a effectué des tests de dépréciation pour s'assurer que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie est toujours inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;

Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.

La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

### Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

## 1.6.1.2. Actifs et passifs financiers

### a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### b. Titres

#### Catégories de titres

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

Coût amorti ;

Juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI ») ;

Juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entreprise

et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », ou « SPPI »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;

La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;

Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s'analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou

d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Le classement d'un instrument de dette dans l'une des catégories d'actifs financiers est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué par l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère SPPI). Les instruments de dette qui répondent au critère SPPI et au modèle de gestion « Collecte » sont classés au coût amorti. Si le critère SPPI est vérifié mais le modèle de gestion est la collecte et la vente, l'instrument de dette est classé en juste valeur par capitaux propres (avec recyclage). Si le critère SPPI n'est pas vérifié et si le modèle de gestion est autre, l'instrument de dette est classé en juste valeur par résultat.

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

toujours évalués à la juste valeur par résultat,

sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le

comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon 3 catégories comptables :

passif financier au coût amorti ;

passif financier à la juste valeur par résultat ;

passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irrévocable, à la juste valeur par résultat :

dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou

si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« mismatch ») ; ou

si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens d'IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « mismatch » comptable.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

## Acquisitions et cessions temporaires

### Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

### Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

### Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

## c. Opérations en devises

### Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

## d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues.

Le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

« Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.

« Bucket 2 » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à court ou maturité résiduelle.

« Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en bucket 2 puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui inclue notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,
- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

le type d'instrument ;

la note de risque de crédit ;

le type de garantie ;

la date de comptabilisation initiale ;

la durée à courir jusqu'à l'échéance ;

le secteur d'activité ;

l'emplacement géographique de l'emprunteur ;

la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;

le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul des dépréciations s'appuie sur trois paramètres principaux :

#### **Probabilités de défaut (PD) :**

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD est la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des

pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « Bucket 1 » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêt.

Pour les actifs financiers du « Bucket 2 » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « Bucket 3 » (i.e. défauts) ont une PD de 1. Afin de calculer la PD à un an pour un dossier donné, BANK OF AFRICA a réparti les dossiers des portefeuilles en classes homogènes de risque qui sont segmentés sur la base de notes externes ou sur la base de classes d'impayés.

La PD à maturité est calculé en appliquant des matrices de transition à la PD à un an, telle que cette PD résulte des systèmes de notation externes ou des classes d'impayés. Les matrices de transition sont déterminées en modélisant comment le défaut se développe entre la date de comptabilisation initiale et la maturité des contrats, et ce pour chaque portefeuille. Les matrices de transition sont élaborées sur la base des observations statistiques.

#### **Pertes en cas de défaut (LGD)**

La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Pour les gros dossiers en difficultés, lorsque la modélisation sur base statistique n'est pas possible (nombre d'observations réduits, caractéristiques particulières etc.), les flux de trésorerie futurs de récupération sont estimés par la filiale de recouvrement du Groupe et la LGD correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts) estimés.

#### **Exposition en cas de défaut (EAD: Exposure at default)**

Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle.

Pour définir ces paramètres, le groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces trois paramètres.

Les paramètres IFRS 9 doivent tenir compte de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (forward-looking).

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique a été effectué sur la base des études macro-économiques fournies par les experts sectoriels internes. Ces études ont permis d'impacter à dire d'experts les PD (à la hausse ou à la baisse en fonction des perspectives) sur un horizon de trois ans. La prise en compte d'autres indicateurs macro-économiques est en cours de mise en œuvre.

La définition de ces scénarios suit la même organisation et gouvernance que celle définie pour le processus budgétaire, avec une revue annuelle sur la base de propositions de la recherche économique et une validation par le Comité de Direction Générale.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

Lors de l'acquisition des titres : l'ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l'émetteur,

Lors des évaluations ultérieures :

En cas de dégradation de la note de l'émetteur, le titre passe au bucket 2

Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut – Bucket 3.

#### **Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)**

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

#### **Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »**

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.

La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

#### **e. Dettes émises représentées par un titre**

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BANK OF AFRICA SA, BOA Group ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

#### **f. Actions propres**

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BANK OF AFRICA SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 31 Décembre 2025, le Groupe ne détient pas d'actions propres.

#### **g. Instruments dérivés**

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

#### **h. Evaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».**

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

#### **i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers**

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

#### j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

#### k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

#### i. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

### 1.6.1.3. Immobilisations

#### a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe.

#### Matrice de décomposition retenue par BANK OF AFRICA

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

#### Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

#### b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le Groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

#### c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

#### 1.6.1.4. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le

bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

#### a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

##### Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

##### Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

#### b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

##### Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La

durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

##### Contrats de location simple

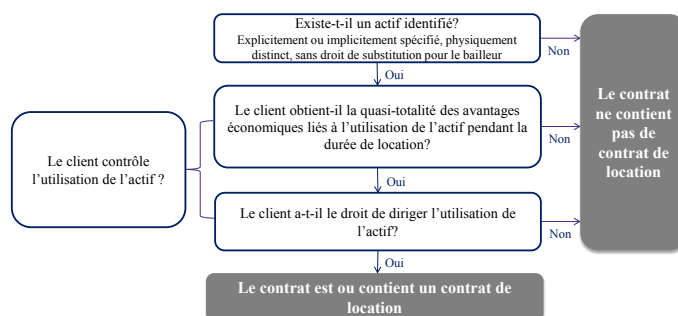
La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1er janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée ainsi que la charge d'intérêt sur la dette. Ce traitement, actuellement appliqué aux contrats de location-financement, sera ainsi étendu aux contrats de location simple.

##### Options retenues

Le Groupe a choisi comme méthode de transition l'approche rétrospective modifiée pour laquelle la dette locative correspond au montant actualisé des loyers restant à la date de première application (01/01/2019) avec un droit d'utilisation reconnu à l'actif d'un montant équivalent à cette même date. En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impacts capitaux propres au titre de la première application d'IFRS 16.

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

##### La durée retenue :

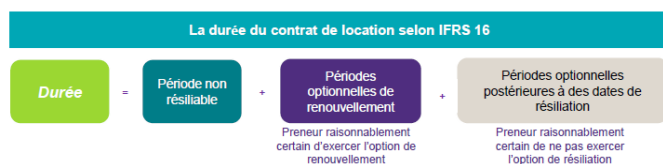
La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Ainsi, les durées appliquées dépendent des types de biens :

Pour les baux commerciaux, une durée de 9 ans en moyenne a été retenue ;

Pour les baux à usage d'habitation, une durée de 3 ans ;

Pour les véhicules en LLD, la durée retenue est celle du contrat.



Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

### 1.6.1.5. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 31 Décembre 2025 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

### 1.6.2. Avantages au personnel

#### Classification des avantages au personnel

##### a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

##### b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

##### c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le Groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

##### d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

## e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

### Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

#### a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

#### b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;

le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;

le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;

l'effet des réductions et liquidations de régimes

### 1.6.3. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BANK OF AFRICA sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

### 1.6.4. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

obligation actuelle envers un tiers.

Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.

fabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

### 1.6.5. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une

transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

### L'interprétation IFRIC 23 :

Cette interprétation vient compléter la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » qui contient des dispositions relatives à la reconnaissance et à l'évaluation des passifs ou actifs d'impôts, courants ou différés.

Cette interprétation traite des risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat. L'interprétation s'applique à la détermination des éléments liés à l'impôt sur le résultat, lorsqu'il y a une incertitude sur les traitements retenus par une entité en la matière, au regard des dispositions fiscales applicables. Le risque fiscal provient, par nature, de l'incertitude liée à une position fiscale retenue par l'entité et qui pourrait être remise en cause par l'administration fiscale.

Deux options de transition sont possibles pour appliquer l'interprétation, de manière :

Totalement rétrospective sous réserve que la société dispose de l'information nécessaire sans tenir compte des circonstances survenues au fil du temps ; ou

Partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice au cours duquel l'interprétation est appliquée pour la première fois. Dans ce cas, l'information comparative du premier exercice d'application n'est pas retraitée.

Le Groupe a choisi la méthode de transition partiellement rétrospective pour cette interprétation en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2019.

### 1.6.6. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers évalués au coût amorti et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

#### **1.6.7. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers**

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

Les dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;

Les provisions pour les avantages au personnel ;

La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

## II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2025

### 2.1. MARGE D'INTÉRÊTS

Le poste « Marge d'intérêts » comprend les produits (charges) d'intérêts nets liés aux opérations avec la clientèle, aux opérations interbancaires, aux titres de créance émis par le Groupe, au portefeuille de négoce (titres à revenu fixe, opérations de pension, opérations de prêts/emprunts et dettes représentées par un titre), aux instruments de dettes.

	déc-25			déc-24		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>13 594 134</b>	<b>3 483 634</b>	<b>10 110 500</b>	<b>13 352 887</b>	<b>3 438 360</b>	<b>9 914 527</b>
Comptes et prêts/emprunts	12 654 262	3 389 299	9 264 963	12 572 324	3 383 259	9 189 065
Opérations de pensions	0	94 335	-94 335	0	55 101	-55 101
Opérations de location-financement	939 872	0	939 872	780 563	0	780 563
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>1 490 738</b>	<b>2 163 749</b>	<b>-673 011</b>	<b>1 589 570</b>	<b>2 728 011</b>	<b>-1 138 441</b>
Comptes et prêts/emprunts	1 477 947	1 885 925	-407 978	1 576 387	2 044 598	-468 211
Opérations de pensions	12 791	277 824	-265 033	13 182	683 412	-670 230
<b>Emprunts émis par le Groupe</b>		<b>961 510</b>	<b>-961 510</b>		<b>1 018 204</b>	<b>-1 018 204</b>
<b>Instruments à la juste valeur sur capitaux propres</b>			0			0
<b>Instruments de dette</b>	<b>5 846 993</b>		<b>5 846 993</b>	<b>5 425 429</b>		<b>5 425 429</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS</b>	<b>20 931 865</b>	<b>6 608 893</b>	<b>14 322 972</b>	<b>20 367 886</b>	<b>7 184 574</b>	<b>13 183 312</b>

(en milliers de DH)

### 2.2. COMMISSIONS NETTES

	déc-25			déc-24		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>3 793 730</b>	<b>254 889</b>	<b>3 538 841</b>	<b>3 527 091</b>	<b>264 666</b>	<b>3 262 425</b>
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	2 601 138		2 601 138	2 338 563		2 338 563
sur titres	350 222	89 056	261 166	249 267	97 947	151 320
de change	842 370	165 833	676 536	939 261	166 718	772 542
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>1 259 983</b>	<b>617 229</b>	<b>642 754</b>	<b>1 239 288</b>	<b>585 762</b>	<b>653 526</b>
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	761 916	185 339	576 577	640 688	171 456	469 232
Assurance			-			-
Autres	498 067	431 890	66 177	598 600	414 306	184 294
<b>Produits nets de commissions</b>	<b>5 053 713</b>	<b>872 118</b>	<b>4 181 595</b>	<b>4 766 379</b>	<b>850 427</b>	<b>3 915 952</b>

(En milliers de DH)

La marge sur commissions recouvre les commissions sur les opérations sur le marché interbancaire et le marché monétaire, les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations de change, les engagements sur titres, les instruments financiers à terme et les services financiers.

### 2.3. GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT

Ce poste regroupe tous les éléments de résultat (à l'exception des produits et charges d'intérêts, qui apparaissent dans la rubrique « Marge d'intérêts », ainsi qu'il est décrit ci-dessus) afférents aux instruments financiers gérés au sein du portefeuille de négoce.

Ceci recouvre les plus-values et moins-values de cessions, les plus-values et moins-values liées à l'évaluation à la valeur de marché.

	déc-25			déc-24		
	Sur actifs de transactions	Sur autres actifs à la juste valeur par résultat	Total	Sur actifs de transactions	Sur autres actifs à la juste valeur par résultat	Total
Titres à revenu fixe et variable	848 083	177 037	1 025 120	672 375	100 831	773 206
Instruments financiers dérivés	-14 262		-14 262	54 594		54 594
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
<b>TOTAL</b>	<b>833 821</b>	<b>177 037</b>	<b>1 010 858</b>	<b>726 969</b>	<b>100 831</b>	<b>827 800</b>

(En milliers de DH)

### 2.4. RÉMUNÉRATIONS DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS EN CP NON RECYCLABLES

	déc-25	déc-24
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables (Dividendes)	265.672	234.465
<b>TOTAL</b>	<b>265.672</b>	<b>234.465</b>

(En milliers de DH)

### 2.5. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	déc-25			déc-24		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	358 824	159 194	199 630	338 858	134 337	204 521
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Divers autres produits et charges bancaires	617 525	442 290	175 235	590 369	383 207	207 162
Autres produits d'exploitation non bancaires	225 156	42 370	182 786	162 702	19 341	143 361
<b>TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS</b>	<b>1 201 504</b>	<b>643 854</b>	<b>557 651</b>	<b>1 091 930</b>	<b>536 885</b>	<b>555 045</b>

(En milliers de DH)

### 2.6. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	déc-25	déc-24
CHARGES DE PERSONNEL	4 520 984	4 296 569
IMPÔTS ET TAXES	336 864	298 619
CHARGES EXTERNES	3 167 719	2 972 968
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	208 053	192 410
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 071 889	929 472
<b>CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>9 305 509</b>	<b>8 690 038</b>

(en milliers de DH)

## 2.7. COÛT DU RISQUE

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Dotations nettes aux dépréciations</b>	<b>-2 253 970</b>	<b>-2 169 018</b>
<b>Bucket 1</b>	<b>-277 249</b>	<b>-216 252</b>
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-680	-8 647
Dont Prêts et créances à la clientèle	-102 696	52 272
Dont Engagements hors bilan	-20 812	-43 318
Dont Instruments de dettes	-153 061	-216 560
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
<b>Bucket 2</b>	<b>-99 786</b>	<b>-350 159</b>
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-	-
Dont Prêts et créances à la clientèle	-99 687	-348 211
Dont Engagements hors bilan	-99	-1 948
Dont Instruments de dettes	-	-
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
<b>Bucket 3</b>	<b>-1 876 935</b>	<b>-1 602 607</b>
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	10 781	104
Dont Prêts et créances à la clientèle	-1 842 532	-1 475 725
Dont Engagements hors bilan	-45 184	-126 986
Dont Instruments de dettes	-	-
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
<b>Récupérations sur créances amorties</b>	<b>164 525</b>	<b>166 793</b>
<b>Pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>-834 326</b>	<b>-1 136 645</b>
<b>Autres</b>	<b>-363 850</b>	<b>-38 730</b>
<b>Coût du risque</b>	<b>-3 287 621</b>	<b>-3 177 600</b>

(en milliers de DH)

## 2.8. GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	déc-25	déc-24
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>		<b>16 837</b>
Plus-values de cession		18 037
Moins-value de cession		1 200
Autres	<b>-230</b>	<b>-26 646</b>
<b>Gains ou pertes sur autres actifs</b>	<b>-230</b>	<b>-9 809</b>

(En milliers de DH)

## 2.9. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

### 2.9.1. Impôts courants et impôts différés

	déc-25	déc-24
Impôts courants	1 759 973	1 406 755
Impôts différés	2 669 784	2 610 179
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>4 429 757</b>	<b>4 016 934</b>
Impôts courants	2 423 616	2 036 293
Impôts différés	1 292 471	1 226 720
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>3 716 088</b>	<b>3 263 012</b>

(en milliers de DH)

### 2.9.2. Charge nette de l'impôt sur les bénéfices

	déc-25	déc-24
Charge d'impôts courants	-2 236 380	-1 995 842
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-151 599	-8 329
<b>Charges nette de l'impôt sur les bénéfices</b>	<b>-2 387 980</b>	<b>-2 004 171</b>

(en milliers de DH)

### 2.9.3. Le taux effectif d'impôt

	déc-25	déc-24
Résultat avant impôt	7 902 057	6 980 277
Charges d'impôt sur les bénéfices	-2 387 980	-2 004 171
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>30,2%</b>	<b>28,7%</b>

(en milliers de DH)

### III. INFORMATION SECTORIELLE

L'information comptable et financière au sein du groupe est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : BANK OF AFRICA
- Gestion d'actif : BMCE Capital, BMCE Capital Bourse, BMCE Capital Gestion,
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Maghrébaïl, Maroc Factoring, Acmar
- Activités à l'International : BANK OF AFRICA Europe, BANK OF AFRICA UK, BOA Group, Banque de Développement du Mali.

#### 3.1. Résultat par secteur opérationnel

déc.-25						
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	6 759 245	79 865	750 115	42 023	6 691 724	<b>14 322 972</b>
Marge sur commissions	1 559 375	296 555	45 524	1 247	2 278 893	<b>4 181 595</b>
Produits nets bancaires	8 975 858	672 478	811 044	247 942	9 631 424	<b>20 338 747</b>
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-3 780 317	-478 712	-300 670	-201 137	-4 544 672	<b>-9 305 509</b>
Résultat Brut d'exploitation	5 195 541	193 766	510 374	46 805	5 086 754	<b>11 033 239</b>
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-1 284 529	-118 791	-252 656	-229	-731 775	<b>- 2 387 980</b>
Résultat Part du groupe	1 616 374	144 461	159 785	-11 756	1 904 688	<b>3 813 552</b>

(en milliers de DH)

déc-24						
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	5 792 145	79 167	649 188	12 494	6 650 319	<b>13 183 312</b>
Marge sur commissions	1 381 969	201 692	35 027	964	2 296 300	<b>3 915 952</b>
Produits nets bancaires	7 959 750	457 482	699 470	222 722	9 377 151	<b>18 716 574</b>
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-3 471 740	-341 990	-272 020	-159 724	-4 444 564	<b>-8 690 038</b>
Résultat Brut d'exploitation	4 488 010	115 491	427 450	62 998	4 932 588	<b>10 026 536</b>
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-948 382	-85 122	-193 960	-9 025	-767 683	<b>-2 004 171</b>
Résultat Part du groupe	1 389 442	103 477	152 871	2 783	1 778 846	<b>3 427 420</b>

(en milliers de DH)

### 3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel

déc-25						
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
<b>TOTAL BILAN</b>	275 524 795	1 749 252	18 369 367	3 254 894	138 779 480	<b>437 677 787</b>
<b>ELEMENTS D'ACTIF</b>						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 440 268	60 044	33 215	5 305	2 419 918	<b>7 958 751</b>
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	154 452 861	0	17 220 137	2 655 196	56 521 162	<b>230 849 356</b>
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	57 759 758	177 584	861	0	2 312 254	<b>60 250 457</b>
Titres au coût amorti	10 934 686	0	0	0	35 579 971	<b>46 514 657</b>
<b>ELEMENTS DU PASSIF</b>						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	175 354 439	0	610 393	356 939	99 519 502	<b>275 841 273</b>
FONDS PROPRES	22 900 932	674 975	1 779 645	-168 642	15 239 527	<b>40 426 437</b>

(en milliers de DH)

déc-24						
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
<b>TOTAL BILAN</b>	269 901 053	1 434 232	17 259 124	1 241 680	133 442 729	<b>423 278 818</b>
<b>ELEMENTS D'ACTIF</b>						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 276 652	17 481	33 215	5 305	2 331 300	<b>7 663 954</b>
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	149 941 437	0	16 160 793	794 100	58 720 713	<b>225 617 042</b>
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	58 949 548	112 188	861	0	1 618 816	<b>60 681 413</b>
Titres au coût amorti	10 984 350	0	0	0	33 945 382	<b>44 929 732</b>
<b>ELEMENTS DU PASSIF</b>						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	162 928 923	0	521 881	289 404	93 887 516	<b>257 627 724</b>
FONDS PROPRES	21 864 088	578 809	1 672 785	-131 620	12 830 635	<b>36 814 698</b>

(en milliers de DH)

## IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025

## 4.1. Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux

	déc-25	déc-24
<b>VALEURS EN CAISSE</b>	<b>5 945 385</b>	<b>6 705 309</b>
BANQUES CENTRALES	18 151 411	14 460 341
TRESOR PUBLIC	6 535	20 451
SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	4 754	4 724
<b>BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX</b>	<b>18 162 700</b>	<b>14 485 515</b>
<b>Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>24 108 086</b>	<b>21 190 824</b>

(en milliers de DH)

## 4.2. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers de DH)	déc-25			déc-24		
	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>						
<b>Titres de créance négociables</b>	<b>42 342 210</b>	<b>-</b>	<b>42 342 210</b>	<b>45 397 648</b>	<b>-</b>	<b>45 397 648</b>
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	40 837 143		40 837 143	43 775 465		43 775 465
Autres titres de créances négociables	1 505 067		1 505 067	1 622 183		1 622 183
<b>Obligations</b>	<b>4 835 429</b>	<b>-</b>	<b>4 835 429</b>	<b>4 525 389</b>	<b>-</b>	<b>4 525 389</b>
Obligations d'Etat	1 915 312		1 915 312	2 195 938		2 195 938
Autres obligations	2 920 117		2 920 117	2 329 451		2 329 451
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>10 583 600</b>	<b>2 468 478</b>	<b>13 052 077</b>	<b>9 028 819</b>	<b>1 720 743</b>	<b>10 749 562</b>
<b>Opérations de pension</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Prêts</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
aux établissements de crédit			0			0
à la clientèle entreprises			0			0
à la clientèle particuliers			0			0
<b>Instruments financiers dérivés de transaction</b>	<b>20 741</b>	<b>0</b>	<b>20 741</b>	<b>8 814</b>	<b>0</b>	<b>8 814</b>
Instruments dérivés de cours de change	20 741		20 741	8 814		8 814
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit			0			0
Autres instruments dérivés			0			0
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>	<b>57 781 980</b>	<b>2 468 478</b>	<b>60 250 458</b>	<b>58 960 670</b>	<b>1 720 743</b>	<b>60 681 413</b>
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>						
<b>Emprunts de titres et ventes à découvert</b>						
<b>Opérations de pension</b>						
<b>Emprunts</b>						
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
<b>Dettes représentées par un titre</b>						
<b>Instruments financiers dérivés de transactions</b>						
Instruments dérivés de cours de change						
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>						

(en milliers de DH)

### 4.3. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

(en milliers de DH)	déc-25			déc-24		
	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	779 247	246	-2 614	713 984	5 187	-29 572
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	7 179 503	1 994 936	-590 883	6 949 970	1 950 228	-486 921

(en milliers de DH)

### 4.4. Titres au coût amorti

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	16 479 466	15 777 666
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	16 143 256	15 296 531
Autres Titres de Créances Négociables	336 210	481 135
Obligations	31 569 646	30 497 570
Obligations d'Etat	28 466 658	26 833 277
Autres Obligations	3 102 988	3 664 293
Dépréciations	-1 534 455	-1 345 504
<b>TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES EVALUES AU COUT AMORTI</b>	<b>46 514 657</b>	<b>44 929 732</b>

(en milliers de DH)

### 4.5. OPÉRATIONS INTERBANCAIRES, CRÉANCES ET DETTES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

#### PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
Comptes à vue	13 822 778	12 226 612
Prêts	20 368 194	22 872 072
<i>Dont prêts de trésorerie JJ</i>	<i>590 659</i>	<i>946 207</i>
Opérations de pension	711 577	141 102
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION</b>	<b>34 902 549</b>	<b>35 239 785</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-66 465	-88 126
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>34 836 084</b>	<b>35 151 660</b>

(en milliers de DH)

#### DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
Comptes à vue	9 309 362	8 884 278
Emprunts	29 006 782	26 020 004
<i>Dont emprunt de trésorerie JJ</i>	<i>4 502 446</i>	<i>879 183</i>
opérations de pension	32 700 699	45 343 026
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>71 016 843</b>	<b>80 247 308</b>

(en milliers de DH)

#### 4.6. PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

##### PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI

(en milliers de DH)	31-déc-25	31-déc-24
Comptes ordinaires débiteurs	22 818 938	22 012 931
Prêts consentis à la clientèle	195 919 781	186 197 367
Opérations de pension	15 760 294	20 412 511
Opérations de location-financement	18 236 752	16 946 683
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>252 735 766</b>	<b>245 569 493</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-21 886 409	-19 952 451
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>230 849 356</b>	<b>225 617 042</b>

(en milliers de DH)

##### VENTILATION DES CRÉANCES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

(en milliers de DH)	31-déc-25	31-déc-24
Banque au Maroc	154 452 861	149 941 437
Services Financiers Spécialisés	17 220 137	16 160 793
Activités à l'international	56 521 162	58 720 713
Gestion d'actifs	0	0
Autres Activités	2 655 196	794 100
<b>Total en principal</b>	<b>230 849 356</b>	<b>225 617 042</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>230 849 356</b>	<b>225 617 042</b>

(en milliers de DH)

##### VENTILATION DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en milliers de DH)	31-déc-25	31-déc-24
Maroc	174 328 194	166 896 329
Afrique	54 838 354	57 047 881
Europe	1 682 808	1 672 832
<b>Total en principal</b>	<b>230 849 356</b>	<b>225 617 042</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>230 849 356</b>	<b>225 617 042</b>

(en milliers de DH)

##### VENTILATION DES PRÊTS & CRÉANCES ET DES DÉPRECIATIONS PAR BUCKET

	déc-25							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>751 056</b>	<b>28 486</b>		<b>779 541</b>	<b>195</b>	<b>99</b>		<b>294</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	751 056	28 486		779 541	195	99		294
<b>Actifs Financiers au coût amorti</b>	<b>296 829 549</b>	<b>14 096 294</b>	<b>24 761 584</b>	<b>335 687 427</b>	<b>3 262 292</b>	<b>3 001 338</b>	<b>17 223 698</b>	<b>23 487 328</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit	34 901 645		904	34 902 549	53 230		13 233	66 463
Prêts et créances sur la clientèle	213 878 791	14 096 294	24 760 681	252 735 765	1 674 607	3 001 338	17 210 465	21 886 409
Titres de dettes	48 049 112			48 049 112	1 534 455			1 534 455
<b>Total Actif</b>	<b>297 580 604</b>	<b>14 124 779</b>	<b>24 761 584</b>	<b>336 466 968</b>	<b>3 262 487</b>	<b>3 001 437</b>	<b>17 223 698</b>	<b>23 487 622</b>
<b>Total Hors Bilan</b>	<b>64 844 518</b>	<b>271 775</b>	<b>601 127</b>	<b>65 717 420</b>	<b>248 578</b>	<b>2 672</b>	<b>306 108</b>	<b>557 358</b>

(en milliers de DH)

	déc-24							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>643 398</b>	<b>94 806</b>		<b>738 204</b>	<b>267</b>	<b>23 953</b>		<b>24 220</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	643 398	94 806		738 204	267	23 953		24 220
<b>Actifs Financiers au coût amorti</b>	<b>288 248 291</b>	<b>16 204 335</b>	<b>22 631 889</b>	<b>327 084 515</b>	<b>2 973 261</b>	<b>2 901 641</b>	<b>15 511 179</b>	<b>21 386 081</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit	35 202 968		36 817	35 239 785	55 855		32 271	88 126
Prêts et créances sur la clientèle	206 770 087	16 204 335	22 595 072	245 569 494	1 571 902	2 901 641	15 478 908	19 952 451
Titres de dettes	46 275 236			46 275 236	1 345 504			1 345 504
<b>Total Actif</b>	<b>288 891 689</b>	<b>16 299 141</b>	<b>22 631 889</b>	<b>327 822 719</b>	<b>2 973 528</b>	<b>2 925 594</b>	<b>15 511 179</b>	<b>21 410 301</b>
<b>Total Hors Bilan</b>	<b>56 387 940</b>	<b>272 423</b>	<b>379 118</b>	<b>57 039 480</b>	<b>238 666</b>	<b>2 573</b>	<b>284 484</b>	<b>525 722</b>

(en milliers de DH)

## DETTES ENVERS LA CLIENTELE

<b>(en milliers de DH)</b>	<b>déc-25</b>	<b>déc-24</b>
Comptes ordinaires créditeurs	184 724 647	165 819 447
Comptes à terme	28 248 184	30 266 349
Comptes d'épargne	48 756 160	47 102 989
Bons de caisse	2 932 723	3 297 279
Opérations de pension	518 502	1 183 108
Autres comptes créditeurs	10 661 057	9 958 551
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>	<b>275 841 273</b>	<b>257 627 724</b>

(en milliers de DH)

## VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

<b>(en milliers de DH)</b>	<b>déc-25</b>	<b>déc-24</b>
Banque au Maroc	175 354 439	162 928 923
Services Financiers Spécialisés	610 393	521 881
Activités à l'international	99 519 502	93 887 516
Gestion d'actifs	0	0
Autres Activités	356 939	289 404
<b>Total en principal</b>	<b>275 841 273</b>	<b>257 627 724</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>275 841 273</b>	<b>257 627 724</b>

(en milliers de DH)

## VENTILATION DES DETTES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

<b>(en milliers de DH)</b>	<b>déc-25</b>	<b>déc-24</b>
Maroc	176 321 771	163 740 208
Afrique	98 572 028	92 779 245
Europe	947 475	1 108 271
<b>Total en principal</b>	<b>275 841 273</b>	<b>257 627 724</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>275 841 273</b>	<b>257 627 724</b>

(en milliers de DH)

**4.7. DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE**

<b>(en milliers de DH)</b>	<b>déc-25</b>	<b>déc-24</b>
<b>Autres dettes représentées par un titre</b>	<b>12 333 680</b>	<b>11 723 938</b>
titres de créances négociables	12 333 680	11 723 938
emprunts obligataires		
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>12 088 543</b>	<b>12 145 994</b>
Emprunt subordonnés	12 088 543	12 145 994
à durée déterminée	4 588 543	6 645 994
à durée indéterminée	7 500 000	5 500 000
<b>Titres subordonnés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
à durée déterminée		
à durée indéterminée	0	0
<b>Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>Total</b>	<b>24 422 223</b>	<b>23 869 932</b>

(en milliers de DH)

**4.8. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS**

<b>(en milliers de DH)</b>	<b>déc-25</b>	<b>déc-24</b>
Impôts courants	1 759 973	1 406 755
impôts différés	2 669 784	2 610 179
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>4 429 757</b>	<b>4 016 934</b>
Impôts courants	2 423 616	2 036 293
impôts différés	1 292 471	1 226 720
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>3 716 088</b>	<b>3 263 013</b>

(en milliers de DH)

**4.9. COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS**

<b>(en milliers de DH)</b>	<b>déc-25</b>	<b>déc-24</b>
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	218 575	216 217
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	83 747	82 608
Comptes d'encaissement	726 491	614 607
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	1 029 481	1 062 506
Debiteurs Divers	10 391 628	6 407 253
Comptes de liaison	12 614	12 031
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>12 462 536</b>	<b>8 395 221</b>
Dépôts de garantie reçus	26 779	29 953
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	2 881 648	5 717 979
Comptes d'encaissement	1 874 483	2 445 042
Charges à payer et produits constatés d'avance	2 347 717	1 900 152
Autres créditeurs et passifs divers	12 935 723	9 486 223
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>20 066 350</b>	<b>19 579 349</b>

(en milliers de DH)

#### 4.10. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
ACMAR	26 657	39 644
Banque de Développement du Mali	892 847	812 983
Eurafric	-23 443	-23 671
Participations dans sociétés mises en équivalences chez BOA	189 296	179 746
<b>PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE</b>	<b>1 085 358</b>	<b>1 008 702</b>

(en milliers de DH)

#### Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

(en milliers de DH)	Total du bilan Déc 2025	Produit net bancaire- chiffre d'affaires Déc 2025	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du Groupe Déc 2025
ACMAR	594 858	37 320	-9 229	-1 846
Banque de Développement du Mali	28 186 968	1 146 791	362 902	115 709
Eurafric	360 209	3 003	734	301

(en milliers de DH)

#### 4.11. IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	déc-25			déc-24		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
<b>Immobilisations corporelles</b>	19 521 549	10 227 519	9 294 030	18 418 966	9 725 280	8 693 686
Terrains et constructions	5 432 728	1 655 445	3 777 283	5 944 578	1 656 600	4 287 979
Équipement, Mobilier, Installations	5 928 526	3 818 044	2 110 483	5 479 397	3 697 486	1 781 911
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	8 160 294	4 754 030	3 406 264	6 994 991	4 371 195	2 623 796
<b>Immobilisations incorporelles</b>	4 197 761	2 440 742	1 757 020	3 647 466	2 050 317	1 597 149
Logiciels informatiques acquis	3 425 754	2 180 411	1 245 344	2 877 418	1 750 119	1 127 298
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	772 007	260 331	511 676	770 048	300 198	469 851
<b>Immeubles de placements</b>	3 628 249	514 650	3 113 599	3 768 247	453 844	3 314 403

(en milliers de DH)

#### Tableau de variation des immobilisations corporelles

(en milliers de DH)	31/12/25	31/12/24
<b>VALEUR NETTE AU 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>8 693 686</b>	<b>8 642 450</b>
Acquisition de l'exercice	998 120	694 161
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	-524 238	-500 105
Cession de l'exercice	37 992	-134 023
Autres Variations	88 470	-8 797
<b>VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>9 294 030</b>	<b>8 693 686</b>

(en milliers de DH)

#### Tableau de variation des immobilisations incorporelles

(en milliers de DH)	31/12/25	31/12/24
<b>VALEUR NETTE AU 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>1 597 149</b>	<b>1 408 667</b>
Acquisition de l'exercice	637 447	524 733
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	-309 349	-222 296
Cession de l'exercice	-4 839	-9 208
Autres Variations	-163 389	-104 747
<b>VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>1 757 020</b>	<b>1 597 149</b>

(en milliers de DH)

#### Tableau de variation des immeubles de placement

(en milliers de DH)	31/12/25	31/12/24
<b>VALEUR NETTE AU 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>3 314 403</b>	<b>3 381 408</b>
Acquisition de l'exercice	-	-
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux Amortissements & Dépréciations	-42 959	-16 938
Cession de l'exercice	-157 846	-50 067
Autres Variations	-	-
<b>VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>3 113 598</b>	<b>3 314 403</b>

(en milliers de DH)

**CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION**

Détail des charges des contrats de location	31/12/25	31/12/24
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-42 443	-43 430
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-229 206	-242 201

(en milliers de DH)

**ACTIF AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION**

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	31/12/25	31/12/24
Immobilisations corporelles	9 294 030	8 693 686
Dont droits d'utilisation	995 538	1 120 742

(en milliers de DH)

**PASSIF AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE**

Passifs au titre de la dette locative	31/12/25	31/12/24
Compte de régularisation et autres passifs	20 066 352	19 579 349
Dont dette locative	1 005 496	1 175 616

(en milliers de DH)

**4.12. ÉCARTS D'ACQUISITION**

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
<b>Valeur brute comptable en début de période</b>	<b>1 018 097</b>	<b>1 018 097</b>
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
<b>Valeur nette comptable en début de période</b>	<b>1 018 097</b>	<b>1 018 097</b>
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
<b>Valeur brute comptable en fin de période</b>	<b>1 018 097</b>	<b>1 018 097</b>
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>1 018 097</b>	<b>1 018 097</b>

(en milliers de DH)

Les écarts d'acquisition se répartissent par pôles de la manière suivante :

(en milliers de DH)	Valeur nette comptable 31/12/2025	Valeur nette comptable 31/12/2024
Maghrébaïl	10 617	10 617
Banque de Développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	184 978	184 978
Maroc Factoring	1 703	1 703
BMCE CAPITAL BOURSE	2 618	2 618
Bmce International (Madrid)	3 354	3 354
BANK OF AFRICA	712 514	712 514
LOCASOM	98 725	98 725
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>1 018 097</b>	<b>1 018 097</b>

(en milliers de DH)

**Test de sensibilité au changement des hypothèses**

(en milliers de DH)	BOA Group	SALAFIN	LOCASOM
<b>Taux d'actualisation</b>	<b>19,00%</b>	<b>13,50%</b>	<b>7,00%</b>
Variation défavorable de 50 points de base	-461 136	-36 066	-86 254
Variation favorable de 50 points de base	488 570	39 375	104 338

(en milliers de DH)

**4.13. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES**

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE</b>	<b>1 876 793</b>	<b>1 672 828</b>
Dotations aux provisions	821 605	448 855
Reprises de provisions	-435 736	-115 330
Autres mouvements	-74 089	-129 560
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>2 188 573</b>	<b>1 876 793</b>

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>225 604</b>	<b>433 602</b>	<b>523 179</b>	<b>0</b>	<b>694 408</b>	<b>1 876 794</b>
Dotations	98 771	11 231	68 954	0	642 649	821 605
Montants utilisés	-295	0	-28 455	0	-406 986	-435 736
Autres mouvements		0	2 037	0	-76 126	-74 089
<b>Solde de clôture</b>	<b>324 080</b>	<b>444 833</b>	<b>565 715</b>	<b>0</b>	<b>853 946</b>	<b>2 188 573</b>

(en milliers de DH)

## 4.15. JUSTE VALEUR

### 4.15.1. Valeur de marché des actifs et passifs comptabilisés au coût amorti

(en milliers de DH)	31-déc-25		31-déc-24	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
<b>ACTIFS</b>				
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	34 836 085	34 908 498	35 151 660	35 104 343
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	230 849 356	230 826 548	225 617 043	225 400 817
Titres au coût amorti	46 514 657	46 159 490	44 929 732	44 473 985
Immeubles de placement	3 113 599	3 183 239	3 314 403	3 384 043
<b>PASSIFS</b>				
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	71 016 843	71 016 843	80 247 308	80 247 308
Dettes envers la clientèle	275 841 273	275 841 273	257 627 725	257 627 725
Titres de créance émis	12 333 680	12 333 680	11 723 938	11 723 938
Dettes subordonnées	12 088 543	12 088 543	12 145 994	12 145 994

(en milliers de DH)

### 4.15.2. Répartition par méthode de valorisation des instruments financiers comptabilisés en valeur de marché présentée conformément aux prescriptions de la norme IFRS 7

(en milliers de DH)	31-Déc-25			Total
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	60 250 457			60 250 457
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	57 781 980			57 781 980
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 468 478			2 468 478
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 362 124		6 596 626	7 958 751
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	779 247			779 247
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	582 877		6 596 626	7 179 503
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option				
Instruments financiers dérivés de couverture				

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	31-Déc-24			Total
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	60 681 413			60 681 413
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	58 960 670			58 960 670
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 720 743			1 720 743
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 283 473	6 380 481		7 663 954
Instruments de dettes - comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	713 984			713 984
Instruments de capitaux - propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	569 489	6 380 481		6 949 970
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option				
Instruments financiers dérivés de couverture				

(en milliers de DH)

### 4.15.3. Hiérarchie de la Juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés au coût amorti

(en milliers de DH)	31-Déc-25			Total
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	
<b>ACTIFS</b>				
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti		34 908 498		34 908 498
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti		230 826	548	230 826
Titres au coût amorti		46 159 490		46 159 490
<b>PASSIFS</b>				
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		71 016 843		71 016 843
Dettes envers la clientèle		275 841 273		275 841 273
Titres de créance émis		12 333 680		12 333 680
Dettes subordonnées		12 088 543		12 088 543

(en milliers de DH)	31-Déc-25			Total
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	
<b>ACTIFS</b>				
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti		35 104 343		35 104 343
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti		225 400	817	225 400
Titres au coût amorti		44 473 985		44 473 985
<b>PASSIFS</b>				
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		80 247 308		80 247 308
Dettes envers la clientèle		257 627 725		257 627 725
Titres de créance émis		11 723 938		11 723 938
Dettes subordonnées		12 145 994		12 145 994

(en milliers de DH)

## 4.15.4 ECHEANCIER PAR MATURITE

	31/12/2025						31/12/2024						Total	Total
	A Vue	de J/J à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Echéance non déterminée	A Vue	de J/J à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Echéance non déterminée		
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	24 108						24 108	21 191						21 191
Actifs financiers à la juste valeur par résultat							0							0
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions							57 782	57 782					58 961	58 961
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat							2 468	2 468					1 721	1 721
Instruments dérivés de couverture							0						0	0
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres							0							0
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables							779	779					714	714
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables							7 180	7 180					6 950	6 950
Titres au coût amorti		2 713	6 458	18 923	18 420		46 515	3 002	8 807	18 236	14 884			44 930
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	15 934	3 471	5 300	7 737	1 525	868	34 836	15 158	3 359	4 394	8 766	2 610	864	35 152
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	23 283	37 015	31 830	57 916	64 424	16 381	230 849	20 701	41 672	29 157	56 599	62 192	15 297	225 617
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux							0							0
Placements des activités d'assurance							0							0
Actif d'impôt exigible							1 760	1 760					1 407	1 407
Actif d'impôt différé							2 670	2 670					2 610	2 610
Comptes de régularisation et autres actifs							12 463	12 463					8 395	8 395
Participations dans les entreprises mises en équivalence							1 085	1 085					1 009	1 009
Immeubles de placement							3 114	3 114					3 314	3 314
Immobilisations corporelles							9 294	9 294					8 694	8 694
Immobilisations incorporelles							1 757	1 757					1 597	1 597
Ecart d'acquisition							1 018	1 018					1 018	1 018
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>63 325</b>	<b>43 199</b>	<b>43 589</b>	<b>84 576</b>	<b>84 370</b>	<b>118 619</b>	<b>437 677</b>	<b>57 050</b>	<b>48 032</b>	<b>42 358</b>	<b>83 602</b>	<b>79 686</b>	<b>112 551</b>	<b>423 279</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux							0							0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat							0							0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	21 527	36 183	4 712	8 550	44	0	71 017	12 122	58 039	4 636	5 389	61	0	80 247
Dettes envers la clientèle	244 950	8 788	19 305	2 674	124	0	275 841	223 425	11 568	21 354	1 280	0	0	257 628
Titres de créance émis		1 247	3 986	6 669	432	0	12 334		2 043	2 612	7 069	0	0	11 724
Passif d'impôt exigible							2 424	2 424					2 036	2 036
Passif d'impôt différé							1 292	1 292					1 227	1 227
Comptes de régularisation et autres passifs							20 066	20 066					19 579	19 579
Provisions							2 189	2 189					1 877	1 877
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		0	2 123	465	9 500	0	12 089		246	2 000	2 400	7 500	0	12 146
Capitaux Propres							40 426	40 426					36 814	36 814
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>266 477</b>	<b>46 218</b>	<b>30 127</b>	<b>18 358</b>	<b>10 100</b>	<b>66 397</b>	<b>437 677</b>	<b>235 547</b>	<b>71 896</b>	<b>30 603</b>	<b>16 138</b>	<b>7 561</b>	<b>61 533</b>	<b>423 278</b>
<b>GAPS DE LIQUIDITE</b>	<b>-203 152</b>	<b>-3 019</b>	<b>13 461</b>	<b>66 219</b>	<b>74 270</b>	<b>52 222</b>	<b>0</b>	<b>-178 497</b>	<b>-23 864</b>	<b>11 755</b>	<b>67 464</b>	<b>72 125</b>	<b>51 017</b>	<b>0</b>

(en milliers de DH)

## V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

### 5.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
<b>Engagements de financements donnés</b>	<b>23 368 575</b>	<b>21 544 178</b>
Aux établissements de crédit	1 231 521	648 513
A la clientèle	22 137 054	20 895 664
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>2 890 579</b>	<b>1 643 375</b>
des établissements de crédit	2 890 579	1 643 375
de la clientèle	-	-

(en milliers de DH)

#### » Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition d'un autre établissement de crédit des concours de trésorerie, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

#### » Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition de la clientèle des concours de trésorerie, tels les ouvertures de crédits confirmés et les engagements de substitution sur émission de titres.

#### » Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de financement reçus des autres établissements de crédit, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

### 5.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>42 348 845</b>	<b>35 495 303</b>
D'ordre des établissements de crédit	13 433 636	10 688 554
D'ordre de la clientèle	28 915 209	24 806 749
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>137 429 042</b>	<b>114 457 451</b>
des établissements de crédit	133 599 573	110 367 054
de l'état et d'autres organismes de garantie	3 829 469	4 090 397

(en milliers de DH)

#### » Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un établissement de crédit si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

#### » Engagements de garantie d'ordre de la clientèle

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un client, si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions en faveur de l'administration publique, les cautions immobilières, etc.

#### » Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés

Cette rubrique recense les cautions, avals et autres garanties reçues d'établissements de crédit.

#### » Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers

Cette rubrique enregistre les garanties reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

## VI. RÉMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

### 6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière.

L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

- Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BANK OF AFRICA (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

### 6.2. SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES REGIMES EXISTANTS

#### 6.2.1. Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	444 833	433 602
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
<b>TOTAL</b>	<b>444 833</b>	<b>433 602</b>

(en milliers de DH)

NB: la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste " Provisions pour risques et charges" du Passif.

#### 6.2.2. Hypothèses de base des calculs

L'analyse de sensibilité appliquée sur les deux principales hypothèses actuarielles retenues pour les régimes de prestations (indemnités de fin de carrière, Médailles du travail) au 31 Décembre 2025 ressort comme suit:

Indemnité de fin de carrière	Variation Taux -50 pb	Variation Taux +50 pb
Taux d'actualisation	8 626	-8 008
taux de croissance des salaires	-9 518	10 224
Médaille du travail	Variation Taux -50 pb	Variation Taux +50 pb
Taux d'actualisation	9 966	-9 386
taux de croissance des salaires	-13 375	14 177

Hypothèses économiques	déc-25
Taux d'actualisation	3,71%
Taux de croissance des salaires long terme (inflation Incluse)	2%
Taux de charges sociales patronales	12,11%

Hypothèses démographiques	
Modalités de départ en retraite	Départ Volontaire
Age de Départ en retraite	60 ans
Table de mortalité	PM 60/64 - PF 60/64

Le taux d'actualisation se base sur le taux de référence du marché secondaire des Bons du trésor (courbe des taux) – Duration : 22 ans environ.

### 6.2.3. Coût des régimes postérieurs à l'emploi

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
Charge normale de l'exercice	4 386	180
Charge d'intérêt	-15 617	-14 209
Rendements attendus des fonds		
Indemnités supplémentaires		
Autre		36 961
<b>Coût net de la période</b>	<b>-11 231</b>	<b>22 932</b>
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

(en milliers de DH)

### 6.2.4. Évolution de la provision inscrite au bilan

	déc-25	déc-24
<b>Dette actuarielle d'ouverture</b>	<b>433 602</b>	<b>487 741</b>
Charge normale de l'exercice	26 643	27 522
Charge d'intérêt	15 617	14 209
Pertes / Gains actuariels	-	-
Autres écarts actuariels	-	-59 926
Amortissement des gains et pertes nettes		
Prestations versées	-31 028	-27 702
Indemnités supplémentaires		
Autre		-8 242
<b>Dette actuarielle de clôture</b>	<b>444 834</b>	<b>433 602</b>
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

## VII. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 7.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

#### 7.1.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	déc-25	déc-24
<b>CAPITAL (EN MAD)</b>	<b>2 202 818 810</b>	<b>2 157 863 330</b>
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	220 281 881	215 786 333
<b>Résultat Part groupe (EN MAD)</b>	<b>3 813 551 510</b>	<b>3 427 419 926</b>
<b>Résultat par Action (EN MAD)</b>	<b>17,31</b>	<b>15,88</b>
<b>Résultat dilué par Action (EN MAD)</b>	<b>17,31</b>	<b>15,88</b>

(en milliers de DH)

#### 7.1.2. ÉVOLUTION DU CAPITAL

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Opérations sur le capital	En nombre	Valeur unitaire	En MAD
Nombres d'actions au 31 décembre 2020	205 606 648	10	2 056 066 480
Nombres d'actions au 31 décembre 2021	205 606 648	10	2 056 066 480
Nombres d'actions au 31 décembre 2022	208 769 827	10	2 087 698 270
Nombres d'actions au 31 décembre 2023	212 565 642	10	2 125 656 420
Nombres d'actions au 31 décembre 2024	215 786 333	10	2 157 863 330
Nombres d'actions au 31 décembre 2025	220 281 881	10	2 202 818 810

(en milliers de DH)

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action;

### 7.2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
<b>BANK OF AFRICA</b>	Banque			Mère
<b>BMCE CAPITAL</b>	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
<b>BMCE CAPITAL GESTION</b>	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
<b>BMCE CAPITAL BOURSE</b>	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
<b>MAROC FACTORING</b>	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
<b>MAGHREBAIL</b>	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
<b>SALAFIN</b>	Crédit à la consommation	61,96%	61,96%	I.G.
<b>BMCE EUROSERVICES</b>	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
<b>BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING</b>	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
<b>BANK OF AFRICA EUROPE</b>	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
<b>BOA GROUP</b>	Holding Bancaire	72,41%	72,41%	I.G.
<b>LOCASOM</b>	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
<b>RM EXPERTS</b>	Recouvrement Services	100,00%	100,00%	I.G.
<b>OPERATION GLOBAL SERVICE</b>	Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
<b>FCP OBLIGATIONS PLUS</b>	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
<b>BOA UGANDA</b>	Banque	92,24%	79,87%	I.G.
<b>BANK AL KARAM</b>	Banque Participative	100,00%	100,00%	I.G.
<b>BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI</b>	Banque	32,38%	32,38%	M E E
<b>EULER HERMES ACMAR</b>	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
<b>EURAFRIC INFORMATION</b>	Informatique	41,00%	41,00%	M E E

#### 7.2.1. Relation entre les sociétés consolidées du Groupe

Relation entre BANK OF AFRICA et les Sociétés faisant Partie du Périmètre de Consolidation.

Bien entendu les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la Société Mère sont maintenus au niveau des états consolidés.

### 7.3. Rémunération des principaux dirigeants

#### 7.3.1. Éléments de Rémunération des Dirigeants

	31/12/2025	31/12/2024
Avantages à court terme	11 005	10 652
Avantages postérieurs à l'emploi	1 208	319
Autres avantages à long terme	2 551	2 088

A noter que les avantages du personnel à court terme représentent la Rémunération fixe charges patronales comprises des Dirigeants perçue au titre de l'année 2025.

Les avantages postérieurs à l'emploi représentent les reliquats de congés à rembourser en cas de départ, tandis que les Indemnités de fin de contrat de travail englobent les primes de fin de carrières et

les médailles de travail à verser aux concernés à leur départ.

### 7.3.2. Eléments d'Endettement des Dirigeants

	31/12/2025	31/12/2024
A. Encours crédits à court terme		3 337
B. Encours crédits immobiliers	10 500	7 500
<b>TOTAL DES ENCOURS</b>	<b>10 500</b>	<b>10 837</b>

(en milliers de DH)

### 7.3.3 Jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration

	31/12/2025		
	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé
Personnes physiques et morales Résidentes au Maroc	11 014	3 076	7 938
Personnes physiques et morales non Résidentes au Maroc	3 486	435	3 051
<b>TOTAL</b>	<b>14 500</b>	<b>3 511</b>	<b>10 989</b>

(en milliers de DH)

	31/12/2024		
	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé
Personnes physiques et morales Résidentes au Maroc	10 726	3 026	7 700
Personnes physiques et morales non Résidentes au Maroc	1 826	251	1 575
<b>TOTAL</b>	<b>12 552</b>	<b>3 277</b>	<b>9 275</b>

(en milliers de DH)

## 7.4. Parties liées

### 7.4.1. Relation entre les sociétés consolidées du groupe

(en milliers de DH)	Société Mère	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
<b>Actif</b>				
<b>Prêts, avances et titres</b>	<b>3 430 062</b>	<b>2 425 865</b>	<b>5 141</b>	<b>13 639 187</b>
Comptes ordinaires	1 421 579	132 021	5 141	1 746 771
Prêts	2 008 483	401 472		11 188 223
Titres		1 892 372		704 193
Opération de location financement				
<b>Actif divers</b>				<b>25 308</b>
<b>Total</b>	<b>3 430 062</b>	<b>2 425 865</b>	<b>5 141</b>	<b>13 664 495</b>
<b>Passif</b>				
<b>Dépôts</b>	-	148 156	24 516	12 931 025
Comptes ordinaires		148 156	24 516	1 930 674
Autres emprunts				11 000 351
Dettes représentées par un titre				704 193
<b>Passif divers</b>				<b>29 277</b>
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>148 156</b>	<b>24 516</b>	<b>13 664 495</b>
<b>Engagements de financement et de garantie</b>				
Engagements donnés				562 085
Engagements reçus				562 085

(en milliers de DH)

### 7.4.2. Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

(en milliers de DH)	Société Mère	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés	-110 150	-63 523	-112	369 579
Intérêts et charges assimilés				-440 620
Commissions (produits)		-67 377		287 349
Commissions (charges)				-78 452
Prestations de services données				
Prestations de services reçues	-62 092			
Loyers reçus		-13 073	-3 771	200 828
Autres		-79 671		-338 684

(en milliers de DH)

